

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📠 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 28 juin 2018

A Madame Jacqueline VANBERSEL
Maire de Sainte-Geneviève

Madame le Maire,

J'ai constaté ce soir encore que même quand on accepte des actes de gestion déjà un peu limite de votre part cela n'éveillait aucun esprit de dialogue ou de compréhension de votre part.

J'ai donc décidé de revenir sur deux de mes votes fait en séance.

Le premier portant sur votre compte administratif sur lequel je m'abstiendrai donc. En effet, produire un compte aussi tardivement et se retrouver avec un document sur table différent de celui qui nous a été adressé trois jours auparavant ne peut être considéré comme satisfaisant. Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que quand on vote votre compte administratif cela ne constitue pas une validation de votre gestion mais une validation de votre comptabilité, ce qui n'est pas du tout la même chose. Votre comptabilité peut être bien tenue et être le reflet d'une mauvaise gestion. Pour ce qui est du compte de gestion du comptable, je maintiens mon vote pour, je n'ai pas à douter du fait qu'il soit conforme, ma confiance s'arrêtera là.

Le second vote sur lequel je reviens porte sur l'attribution d'une subvention supplémentaire de 600€ à une association (en l'occurrence l'APEEPM) en compensation d'une dépense que la municipalité lui aurait demandée de faire dans le cadre du Forum des métiers en uniforme. Cette dépense constitue, juridiquement, un début de gestion de fait que l'ex comptable public que je suis peut difficilement tolérer. D'autres procédures plus conformes aux règles de la comptabilité publique auraient permis de ne pas se mettre dans ce type de situation gênante.

Mes autres votes restent inchangés.

Je vous prie, Madame le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération.